



# NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

**Le mensuel du Collectif Haïti de France**

**EDITORIAL**

Avril 2017 - n°161

## SOMMAIRE

**Page 1**

L'ARTICLE DU MOIS

**Regarder vers l'avenir, c'est déjà le changer (Gaston Berger)**

**Page 3**

LES NOUVELLES DE NIH ONT UNE ÉNERGIE DURABLE

**Page 4**

L'ACTUALITÉ DU CHF

**J-17 avant l'Assemblée Générale du CHF !**

**Déjà la fin d'une belle aventure**

Dans les deux numéros précédents, nous avons dessiné le paysage des événements naturels affectant Haïti et avons recueilli et partagé des témoignages face aux bilans désastreux qu'ils engendrent. Dans le dernier numéro de cette trilogie qui, nous l'espérons, éclairera les dessous de ces événements, nous souhaitons mettre en évidence les facteurs qui les transforment en catastrophes, et proposer quelques pistes de réflexion pour y pallier. Il est vrai que plusieurs facteurs physiques expliquent la vulnérabilité de l'île, comme sa position géographique et son climat tropical, qui l'expose régulièrement à des pluies diluviennes et cyclones. Ce ne serait pas si dramatique si le pays ne connaissait pas de graves manquements écologistes. En effet, le déboisement massif fait qu'aujourd'hui plus de 90% de la couverture végétale a disparue. Il s'ensuit donc une érosion des sols, qui entraîne des glissements de terrains meurtriers et des inondations. Mais outre ces facteurs physiques,

nous verrons ici que bien d'autres causes concourent à la vulnérabilité d'Haïti face aux dangers. En effet, et comme le rappellent les géographes depuis plus d'un siècle, il ne faut pas tomber dans le piège du déterminisme !

## L'ARTICLE DU MOIS

### **Regarder vers l'avenir, c'est déjà le changer (Gaston Berger)\***

**19 octobre 2035. Une dépêche de l'AFP**

*« Après une semaine de pluies diluviennes qui ont détruit presque en totalité le Sud d'Haïti faisant des centaines de milliers de victimes et de sans-abris, nous apprenons qu'un tremblement de terre de magnitude 7 a secoué le Nord de l'île. Le manque de communication ne nous permet pas d'avoir des chiffres précis sur l'étendue des dégâts. C'est dans ce contexte apocalyptique que notre correspondant dans l'Artibonite nous signale une recrudescence de l'épidémie de choléra qui sévit dans cette région depuis des décennies.*

*La communauté internationale une fois de plus se mobilise pour venir en aide à ce pays frappé, on finira par le croire, du signe d'une incompréhensible malédiction. Comme par le passé, la communauté haïtienne, partout*

*dans le monde, se réunit pour savoir comment venir en aide à ce pays qui lui est cher. La liste des déboires d'Haïti s'allonge ! »*

Si les Haïtiens, notamment de la diaspora, ainsi que les étrangers qui lui veulent du bien, ne prennent pas le temps de réfléchir aux causes de cette fragilité physique du pays et d'y apporter quelques réponses structurelles, nos enfants et petits-enfants risquent de lire souvent des dépêches similaires à celle que nous avons imaginée en faisant bien attention d'y inclure le sempiternel cliché de la malédiction.

Deux questions légitimes se posent par rapport à cette

\*Gaston Berger : philosophe et psychologue français, 1896 – 1960

fragilité. Pourquoi les intempéries, les ouragans se transforment-ils en catastrophes en Haïti ? Pourquoi nos voisins, Cuba, Jamaïque, la République Dominicaine, sont-ils moins vulnérables ?

Une autre réflexion qu'il nous faut mener et qui est la clé de tout est la suivante : comment en finir avec ce comportement qui fait qu'à chaque catastrophe naturelle la communauté internationale et la diaspora haïtienne se mettent à courir comme des poulets décapités en cherchant de l'argent qui sera en grande partie gaspillée et en se demandant à qui s'adresser et quoi envoyer ? C'est qu'aucun plan opérationnel réfléchi n'est élaboré et surtout diffusé auprès des responsables de la gestion des crises !

### Quelles sont les causes de cette situation ?

La cause principale est que, jusqu'à récemment, l'Etat, dans l'élaboration de ses plans de prévention, se préoccupait principalement des phénomènes climatiques (ouragan, cyclone) et non du risque systémique qui caractérise l'environnement haïtien. A ce déficit d'approche systémique s'ajoutent quelques causes secondaires :

1. La non-prise en compte de la vulnérabilité physique de l'île. Les zones faillées d'Haïti sont bien connues : une première se trouve, en mer, le long de la côte nord, une seconde traverse la Presqu'île du Sud. Cet état de vulnérabilité n'est pas diffusé, ne figure à aucun niveau d'enseignement et la population est mal informée des dangers liés à cette vulnérabilité.

2. La désorganisation et l'inefficacité de l'Etat. La décentralisation n'est pas vraiment réalisée en Haïti. La coordination entre les secteurs et entre les régions ne fonctionne pas de façon optimale. De plus, l'armée, qui constituait un élément de structuration et qui disposait de moyens opérationnels d'intervention, n'existe plus. N'oublions tout de même pas que cette même armée constituait aussi un élément de déstructuration par ses nombreux coups d'état et qu'elle a aussi été cause de catastrophes. Rappelons le massacre des partisans de Daniel Fignolé (1957)<sup>1</sup>, les vêpres de Jérémie (1964)<sup>2</sup>.

3. La pauvreté ne permet pas à la population de mettre en place des mesures qui la protégeraient contre les séismes. Les fragiles bidonvilles et le manque d'infrastructures, qui amplifient les conséquences des catastrophes, sont des signes évidents de la pauvreté en Haïti. Une pauvreté qui a plusieurs causes :

a. C'est d'abord une longue liste de

politiques imposées de l'extérieur par les institutions internationales et notamment les politiques d'ajustement structurel<sup>3</sup>.

b. C'est aussi l'autosuffisance alimentaire qui a été fortement diminuée. Cette diminution est indirectement liée à certaines mesures proposées dans le cadre de l'ajustement structurel.

c. Il y a enfin le poids de la dette et de la dépendance financière (bailleurs internationaux, diaspora)

4. L'éducation. Aucune formation de protection civile, à l'inverse de ce qui se fait à Cuba ou au Japon, n'est dispensée à l'école, aucune procédure n'est rédigée à l'intention du grand public ou des entreprises.

5. La prévention. Les moyens (système de mesures, système d'alerte, abris), sont inexistantes ou peu fonctionnels.

6. L'urbanisation est tout simplement anarchique. Pas de plan d'urbanisme, surconcentration de la population, etc.

7. La dégradation de l'environnement : déboisement, mauvaise gestion des bassins versants<sup>4</sup> ne fait qu'augmenter les risques. Il s'ensuit donc une érosion des sols, qui entraîne des glissements de terrains meurtriers et des inondations

### Que faire ?

Précisons tout de suite que le redressement prendra du temps car nous partons de loin ; la situation est complexe et les leviers à manœuvrer nombreux. Tentons de proposer des pistes de réflexion d'abord pour les points institutionnels et matériels puis pour la partie financière.

1. La non-prise en compte de la vulnérabilité physique de l'île. La prise en compte de la vulnérabilité peut se concrétiser de trois façons : rechercher une synergie entre les divers organismes (Bureau des mines, Universités, Ministère de l'environnement, la Protection Civile, etc.) ; faire de la vulnérabilité un paramètre important dans la prise de décision de réalisation, ceci pour tous les projets sectoriels ; réaliser des campagnes de sensibilisation et d'information périodiques.

<sup>3</sup> Un programme de réformes économiques que le Fonds Monétaire International (FMI) ou la Banque mondiale met en place pour permettre aux pays touchés par de grandes difficultés économiques de sortir de leur crise économique. Il s'agit d'un ensemble de dispositions dont certaines agissent sur la conjoncture et d'autres sur les structures.

<sup>4</sup> L'espace drainé par un cours d'eau et ses affluents. L'ensemble des eaux qui tombent dans cet espace converge vers un même point de sortie appelé exutoire : cours d'eau, lac, mer, océan, etc. Le bassin versant est limité par une ligne de partage des eaux qui correspond souvent aux lignes de crête, mais pas toujours.

<sup>1</sup> Daniel Fignolé, très populaire auprès des couches défavorisées, candidat à la présidence en même temps que François Duvalier. L'armée qui voulait l'accession au pouvoir de ce dernier et a exécuté un grand nombre de fignolistes."

<sup>2</sup> Jérémie, au Sud-Ouest, des macoutes et des militaires massacrèrent, en représailles, plusieurs personnes apparentées à des jeunes qui avaient entrepris une action de guérilla.

2. La désorganisation et l'inefficacité de l'Etat. Mettre en place des procédures et une stratégie de mobilisation pour la gestion des catastrophes. Le modèle de service civil périodique ainsi que celui mis en place pour la mobilisation en Suisse ou en Israël pourrait nous inspirer. Une charte d'intervention en cas de catastrophe existe dans le Plan de Gestion des Risques et des Désastres de la Protection Civile. En cas de catastrophe, à qui s'adresse-t-on, pourquoi, où et pour quoi faire ? Qui collecte, où, comment et quelles procédures de contrôle des collectes ? Faire donc usage de cette charte.

3. La pauvreté. L'Etat pourrait prendre des mesures (prêts, baisse de taxe de vente, baisse de taxe d'importation) pour rendre les produits (matériaux de construction, reboisement etc.) servant à se protéger contre les catastrophes naturelles moins onéreux (matériaux de construction, reboisement, etc.).

4. L'éducation. Comme au Japon, comme aux Etats-Unis, à Los Angeles, comme au Chili, et plus près, en Guadeloupe, en Martinique, les programmes de protection civile doivent faire partie du curriculum à l'école. Il faut absolument toucher la grande masse d'enfants non scolarisés. Des exercices périodiques doivent être organisés dans les lieux publics.

5. Prévention, urbanisation, lutte contre la dégradation de l'environnement doivent constituer le socle d'une politique de gestion des risques naturels. L'entretien des bassins versants et la maîtrise de la construction dans des zones à risques doivent constituer des actions prioritaires.

Pour la partie financière, l'on pourrait proposer trois choses :

1. Une incitation (fiscale ?) à souscrire à des assurances. Peu de gens savent qu'avant 2010, les polices d'assurance en Haïti contre les tremblements de terre étaient très peu élevées. L'incitation peut aussi venir des compagnies d'assurance elles-mêmes, si elles consentent à offrir des primes avantageuses. Un programme de promotion pourrait être envisagé. Parallèlement, l'Etat pourrait créer une assurance publique contre les catastrophes naturelles comme il en existe pour la retraite (ONA<sup>1</sup>) ou les accidents du travail (OFATMA<sup>2</sup>), ceci rendrait l'accès à l'assurance plus facile.

2. Pour la grande masse des chômeurs et déshérités, un Fonds de solidarité pourrait être créé qui serait financé par des taxes légères mais diverses : (augmentation légère du coût des permis de construire, de l'impôt locatif ou pourquoi pas une taxe de circulation sur les véhicules). Il faudrait éviter de taxer

les matériaux de construction pour éviter une augmentation du coût de la construction ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la qualité des bâtiments.

3. La création d'un produit financier populaire destiné à diminuer la vulnérabilité. Ce produit, qui pourrait être construit à partir de placements privés et de prélèvements patronaux et salariaux, aura une double mission : financer des projets publics-privés et aussi une partie des interventions d'urgence à faire, suite à une catastrophe.

À ce stade de notre réflexion, une question s'impose. À notre niveau, avec le statut qui est le nôtre, dans notre situation géographique - nous nous trouvons hors d'Haïti - nous qui sommes de la diaspora ou de ceux que l'on appelle « les amis d'Haïti » : que devons-nous faire, que pouvons-nous faire ? Nous pouvons mener une campagne, l'activer de manière incessante. Campagne de réflexion, de vigilance, de correctifs en ce qui concerne nos habitudes d'aide et d'interventions. Cette campagne est à mener tout d'abord au sein du CHF. Nous parlons des associations et individus membres, du Conseil d'Administration en premier lieu.

La forme de contribution, que représente l'article de ce mois-ci, pourra alimenter le débat et permettre d'avancer sur ce sujet capital pour le développement d'Haïti. C'est là ce que nous espérons très fort.

### ***Pour aller plus loin, un article du Monde du 21 février 2017 : Au Bangladesh, des palmiers contre la foudre***

*Le pays va planter 1 million d'arbres pour protéger la population des tempêtes tropicales. Planter des arbres pour protéger la population de la foudre : tel est le défi, paradoxal en apparence, que le gouvernement du Bangladesh, dirigé par la première ministre Sheikh Hasina, a décidé de relever pour enrayer les tempêtes de printemps qui dévastent le pays.*

*Fin janvier, le secrétaire chargé de la gestion des catastrophes au sein du gouvernement de Dacca, Shah Kamal, a annoncé qu'un million de palmiers seraient plantés d'ici au mois de juin un peu partout dans le pays, exclusivement en milieu rural. S'il est fortement déconseillé de s'abriter sous un arbre pendant un orage, les palmiers, lorsqu'ils sont de très haute taille, attirent les éclairs et transmettent à la terre l'électricité tombée du ciel, épargnant les cibles humaines à condition que celles-ci se tiennent à distance : agriculteurs travaillant à découvert dans les champs, pêcheurs sur leurs bateaux, enfants jouant dans la rue, femmes effectuant les tâches domestiques dans des maisons au sol en terre battue...*

*(...)*

*Les plantations, qui ont démarré en décembre 2016, sont planifiées en lien avec le Conservatoire des forêts, qui a pour mission de reboiser les campagnes. Elles s'inspirent de dispositifs équivalents mis en œuvre en Thaïlande et dans le delta du Mékong, au Vietnam. Des expériences qui, selon Dacca, auraient produit des résultats*

<sup>1</sup> L'Office National d'Assurance-Vieillesse

<sup>2</sup> Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité

intéressants. « Les palmiers vont mettre des années à grandir, mais c'est très clairement une bonne idée, car les terres agricoles sont de plus en plus dénudées. Les gens meurent électrocutés, faute de plantes capables de jouer

les paratonnerres. Si l'on reboise les campagnes, le nombre de victimes de la foudre diminuera », estime Shah Alam, ancien directeur des services météorologiques bangladais. (...)

## Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

**Le N°154 (Septembre 2016) : Une perle qui vaut de l'or ?**

**Le Canard Enchaîné, France Ô - 12/04/17 - L'or à tout prix, de Zinedine Boudaoud**

Le géologue Jose Marcio Dos Santos va nous parler d'or. Derrière lui, la mine de Paracatu, au Brésil. Quelques 110 km<sup>2</sup>, le plus vaste gisement à ciel ouvert du monde. Le spécialiste détache un fragment de roche. « Ces petits points rouges obscurs indiquent la présence de sulfure de

fer, de plomb, d'argent et d'arsenic. » Son doigt se promène sur la pierre. « Pour extraire 1 gramme d'or, vous devez utiliser 2,5 tonnes. Et ces 2 500 kilos de roche contiennent 7 kilos d'arsenic. » . [...]

## L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

### J-17 avant l'Assemblée Générale du CHF !

Dans la matinée du 13 mai prochain, le CHF tiendra son Assemblée Générale Ordinaire au CICP. Tous les membres sont les bienvenus ! Au menu, présentation et discussions autour des documents stratégiques de l'association : le Président ouvrira le bal avec son rapport moral et d'orientation, qui sera suivi par le rapport d'activités 2016, le rapport financier, le budget prévisionnel pour cette nouvelle année... S'ensuivra l'élection des membres du Conseil d'Administration ! Cette matinée se clôturera par la présentation des résultats deux grands projets du CHF : la démarche MADAC, Modèle d'Auto-Diagnostic et d'Amélioration Continue, et le projet CRASH, le

Centre de Ressources des Acteurs de la Solidarité avec Haïti. L'après-midi sera consacrée aux échanges autour de la dynamique collective du réseau ; vous serez mis à contribution pour discuter des perspectives des nouveaux chantiers lancés par le CHF ! Et pour terminer cette journée riche en échanges et en partage, des outils de plaidoyer et sur le thème de la souveraineté alimentaire à destination de l'événement Tèt ansanm pou Ayiti vous seront distribués.

Vous l'aurez compris, cette année, le CHF met l'accent sur la dimension collective d'un réseau. Mobilisons-nous ensemble pour faire parler de la belle Haïti !

### Déjà la fin d'une belle aventure

Dimanche 30 avril prochain, Bettina s'envolera vers Haïti. Sa mission de volontariat en service civique de huit mois s'achève, et c'est avec beaucoup d'émotion que le CHF la voit rentrer chez elle ! Merci à elle pour

son implication, sa mobilisation, son dynamisme et sa bonne humeur ! Nous lui souhaitons un bon vol, et lui disons à très bientôt !



Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris  
Comité de rédaction : Michèle BABINET, Stéphanie BARZASI, Edwinn COULANGES, Ghislaine DELEAU,  
Geneviève GREVECHE-LERAY, Reynold HENRYS, Rita JACQUES, Bernard LERAY-GREVECHE, Elisabeth MERARD.  
Directeur de publication : Paul VERMANDE.

Tél : 01 43 48 31 78 / comiteredaction@collectif-haiti.fr/ [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr)